



L'égalité fille-garçon

Objectif : Comprendre ce qu'est la discrimination fille-garçon et apprendre à lutter contre elle.

La discrimination fille-garçon, qu'est-ce que c'est ?

Combat pour l'égalité entre les hommes et les femmes

La place de la femme dans la société a beaucoup évolué depuis deux siècles. Au cours du XX^e siècle, les femmes ont acquis dans la plupart des pays le droit de vote, l'accès à une éducation de même qualité que celle des hommes, la liberté de travailler sans le consentement de leur mari.

Cependant des inégalités continuent d'exister, en ce qui concerne la violence faite aux femmes, les niveaux de salaires, l'investissement dans les responsabilités domestiques, etc.



L'accès à l'éducation

Bien que les filles dans les pays développés accèdent plus souvent que les garçons aux filières générales au lycée, elles sont beaucoup moins nombreuses à s'orienter ensuite vers des filières prestigieuses. De même, dans les pays en développement, l'accès à l'éducation est un domaine dans lequel la discrimination envers les filles occupe une place importante : sur les plus de 100 millions d'enfants qui n'ont pas accès à l'école primaire dans le monde, plus de la moitié sont des filles. Lorsque les conditions de vie sont difficiles, la priorité est souvent donnée aux garçons en matière d'éducation, les filles étant chargées des tâches domestiques.

Ce que dit la CIDE

L'article 2 de la Convention internationale des droits de l'enfant lutte contre toute forme de discrimination à l'égard des enfants et engage les États qui la ratifient à respecter les droits qui y sont listés « sans distinction aucune, indépendamment de toute considération de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion politique ou autre de l'enfant ».

Par ailleurs, l'article 29 qui définit les objectifs de l'éducation des enfants, met l'accent sur le fait que cette éducation doit viser à « préparer l'enfant à assumer les responsabilités de la vie dans une société libre », notamment « dans un esprit de compréhension, de paix, de tolérance, d'égalité entre les sexes ».



Et en France

La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen indique que tous les hommes naissent libres et égaux en droit. Ce texte laisse un flou sur la définition de l'homme : l'être humain de sexe masculin ou l'humanité en général ?

La Constitution de 1946 précise dans son préambule que « la loi garantit à la femme, dans tous les domaines, des droits égaux à ceux de l'homme ».

En 2000, puis en 2006, des conventions interministérielles dans le domaine de l'égalité entre les filles et les garçons dans le système éducatif incitent à travailler sur les stéréotypes à l'encontre des filles et des garçons et à une éducation à l'égalité entre les sexes.

Et si c'était toi ?

Lance un débat avec un enfant du sexe opposé :
Discute avec une fille / un garçon et demande-lui quels avantages/inconvénients il/elle trouve à sa situation.

Dans les situations suivantes, mets-toi à la place d'une personne de l'autre sexe :

- Tes camarades de classe organisent un jeu sportif lors d'une sortie.
- Un élève est pris en grippe par un groupe d'enfants.
- Les toilettes de l'école sont mal entretenues.
- Ta classe doit élire des délégués au conseil municipal des enfants ou au conseil d'école.
- Un groupe d'ami(e)s flâne dans les rues du centre-ville.

Trouve d'autres situations. Que ferais-tu si tu étais un garçon/une fille ?

Réfléchis à ce que tu fais aujourd'hui et que tu ne ferais plus si tu étais de l'autre sexe. Pourquoi ?

GLOSSAIRE

Convention : Accord entre plusieurs personnes (physiques, morales ou publiques).

Discrimination : différence de traitement qui nuit à autrui sur une base non justifiée.

Ratifier : pour un État, s'engager à respecter tous les articles d'une convention et à mettre ses lois en conformité avec eux.

Stéréotype : image préconçue et sans fondement des caractéristiques qu'on attribue à un groupe sans tenir compte des particularités de chacun.



© Kalos/ Made in PM